

Le bénévolat, bénéfique pour l'individu et la société

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a présentée le 13 octobre, la troisième édition de son rapport « Comment va la vie ? », qui souligne notamment que les enfants figurent parmi les principales victimes de la montée actuelle des inégalités. Ce document présente également les dernières données disponibles sur le bien-être de la population dans son ensemble et met l'accent sur le rôle joué par le bénévolat. Selon l'OCDE, le bénévolat contribue « de manière

significative au bien-être, tant pour la société dans son ensemble que pour les bénévoles eux-mêmes ». Le rapport souligne que « le travail non rémunéré utile à la collectivité produit des biens et des services qui ne sont pas intégrés aux statistiques, et dont la valeur représente 2% environ du PIB en moyenne dans les pays de l'OCDE ». Les activités bénévoles seraient « à l'origine d'un cercle vertueux » et entraîneraient « de nombreux avantages en termes de bien-être ». Pour commander le rapport, [cliquer ici](#)

JOURNÉE « ENTREPRISES »

POUR LES MUTUELLES DU LIVRE 2

En prévision de la clôture annuelle, la FNMF et le service fédéral de garantie (SFG) organisent le 5 novembre, de 9 heures à 17h30, une journée d'information dédiée à l'actualité réglementaire, fiscale et comptable des organismes mutualistes du Livre 2.

[Cliquer ici](#) pour en savoir +



EN DIRECT de la direction santé

Adhérer au conventionnement avec les centres dentaires mutualistes

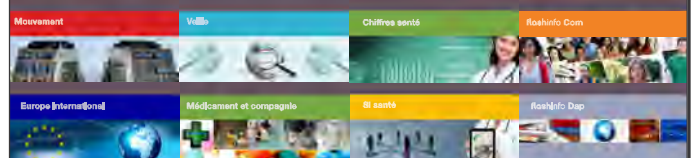
L'adhésion au conventionnement avec les centres de santé dentaires mutualistes permet aux adhérents des mutuelles de Livre 2 de bénéficier de tarifs plafonds sur 16 actes dentaires fréquents. 452 centres de santé dentaires mutualistes sont conventionnés. Une plateforme dédiée à ce conventionnement permet de fluidifier les informations entre les mutuelles de Livre 2 et celles de Livre 3 et de renseigner les tarifs pratiqués par les centres de santé conventionnés.

L'adhésion des mutuelles de Livre 2 à cette convention pour 2016 est possible jusqu'au 15 novembre 2015.

Pour plus d'informations et adhérer, [cliquer ici](#)



flashinfo



Pour suivre les actualités du mouvement

Abonnez-vous

aux flashs info de Mutweb

mutweb

Retrouvez
l'expertise
de la rédaction de l'Afim



Site internet
www.mutualite.fr

Lettre d'information
hebdomadaire



ACCÈS AUX SOINS PROTECTION SOCIALE

Le décryptage de la protection sociale et de la santé



Articles | 9 novembre 2015

MOUVEMENT VIE MUTUALISTE

Les prises de position du mouvement mutualiste



Articles | 9 novembre 2015

 FIL TWITTER

Suivez l'actualité en direct
via [@mutualite_fr](https://twitter.com/mutualite_fr)

Twitter | 9 novembre 2015

 REVUE DE PRESSE

Retrouvez la revue
de presse quotidienne

Articles | 9 novembre 2015

 VIDÉOS

Découvrez les vidéos
de la Mutualité Française
sur YouTube

Vidéo | 9 novembre 2015

Inscription



Inscrivez-vous pour recevoir notre lettre d'information

Votre e-mail

ENVOYER

Hôpital : un plan pour des carrières plus attractives

La ministre de la Santé, Marisol Touraine, a présenté hier les grandes lignes de son « Plan d'action pour l'hôpital public ». En douze points applicables dès janvier 2016, ce dispositif vise à enrayer la pénurie de médecins qui touche certains établissements hospitaliers, « victimes à la fois de la pyramide des âges et de la concurrence avec le secteur privé », écrit **Le Parisien/Aujourd'hui** (page 6).

Pour ce faire, trois axes seront privilégiés : favoriser le choix de l'hôpital public chez les jeunes diplômés, fidéliser les professionnels en poste et améliorer leurs conditions de travail.

« Il s'agit de répondre aux attentes des jeunes et de faire face au déficit démographique de certaines spécialités, comme les anesthésistes et les chirurgiens, et d'aider certains établissements à recruter », précise Marisol Touraine. Près de 3000 nouveaux médecins sont ainsi attendus en complément des 60 000 praticiens déjà en exercice sur le territoire. Pour motiver les candidatures, prévient **Le Figaro** (page 22), la ministre n'a pas misé sur la hausse des salaires mais sur l'attribution de primes « significatives et attractives ».

La première de ces primes « vise à inciter les jeunes à se former dans des spécialités en tension, ou à choisir des établissements qui peinent à recruter ». « Cette dotation ponctuelle représentera "quelques mois de salaire" », indiquent **Les Echos** (page 2), qui précisent qu'elle cible environ 3000 praticiens.

« Le chèque incitatif sera accompagné d'une accélération de carrière après cinq ans », complète **Le Figaro**. Quant à la prime de 400 euros actuellement accordée aux praticiens acceptant d'exercer dans plusieurs établissements, elle sera « fortement réévaluée ». Près de 15 000 médecins pourraient être concernés fin 2018, enchaîne **Le Parisien/Aujourd'hui**.

Côté valorisation du travail, un autre type d'indemnisation sera proposé aux médecins pour les heures effectuées dans la soirée au-delà de 19 heures.

Au total, 250 millions d'euros seront consacrés à ces primes d'ici à 2019. Par ailleurs, pour maintenir un nombre suffisant de praticiens dans les établissements, les médecins, théoriquement à la retraite à 65 ans (68 ans pour les universitaires) pourront poursuivre leur activité jusqu'à 70 ans.

L'essentiel de ces mesures « sera financé grâce aux économies réalisées grâce à un moindre recours à l'intérim », explique la ministre de la Santé. Au final, a-t-elle ajouté, « quelques dizaines de millions d'euros seulement resteront à la charge des hôpitaux ».

Dans un communiqué commun, les syndicats des étudiants en médecine Anemf, des internes Isni et Isnar-IMG, et des chefs de cliniques ISNCCA ont approuvé le plan dont les dispositions « sont conformes aux demandes exprimées » par la jeune génération, rapporte **Le Figaro**, soulignant que le « même son de cloche » se fait entendre chez les syndicats seniors.

NOUVELLE CHARGE CONTRE L'AME

Dans un rapport qui sera présenté mercredi par le député (LR) Claude Goasguen dans le cadre de l'examen de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2016, l'aide médicale d'Etat (AME) est à nouveau la cible de critiques.

Selon **Le Figaro** (page 22), qui a pu consulter le document, le député estime en effet que le coût de l'AME est bien plus supérieur à celui annoncé par le gouvernement.

Cette aide, rappelle le quotidien, est composée d'un double dispositif : le premier, dit « de droit commun », s'adresse

« Il s'agit de répondre aux attentes des jeunes et de faire face au déficit démographique de certaines spécialités, comme les anesthésistes et les chirurgiens. »

aux personnes étrangères résidant sur le territoire depuis plus de trois mois, en situation irrégulière, c'est-à-dire en attente d'être reconduites à la frontière. Pour 2016, son budget a été fixé à 700 millions d'euros.

Le second volet de l'AME est l'aide au titre des « soins urgents », qui prend en charge ceux qui n'ont pas l'AME mais qui mourraient s'ils n'étaient pas soignés. Son budget a été fixé aux alentours de 40 millions pour 2016.

Selon le parlementaire auteur du rapport, « les dépenses d'AME connaissent une croissance exponentielle puisqu'elles ont augmenté dans la réalité de 32 % entre 2009 et 2014 », année où 294 300 personnes pouvaient en bénéficier.

Et les crédits consommés « ont toujours été supérieurs aux crédits votés, souvent dans des proportions supérieures à 20 % », dénonce Claude Goasguen, pour qui « le gouvernement minore au maximum la ligne budgétaire pour ne pas avoir de polémique sur le dos ».

« Les dépenses devraient encore dépasser de près de 100 millions d'euros cette année », écrit **Le Figaro**. Alors que la ministre de la Santé chiffre à 744,5 millions pour 2016 les dépenses de l'AME, Claude Goasguen estime qu'elles s'élèveront à 1,1 milliard (contre 1 milliard lors de son estimation l'an dernier).

➤ **Frédéric Lavignette**

SOCIAL

– « **Naissance du deuxième groupe d'hospitalisation privée en France.** » Annoncée en juillet, la fusion entre Védici et Vitalia, jusqu'ici numéro cinq et trois du secteur, a été finalisée. Ensemble, les deux groupes constituent désormais le numéro deux du secteur en France, présent dans l'ensemble des métiers de l'hospitalisation

(médecine, chirurgie, obstétrique, cancérologie, soins de suite et de réadaptation, hospitalisation à domicile, psychiatrie). **Les Echos** page 18.

– « **L'Etat veut piocher dans les bas de laine des handicapés.** » Lors de l'examen du projet de loi de finances pour 2016, les députés ont voté en première lecture une mesure décomptant de ●●●

●●● L'allocation aux adultes handicapés (AAH) les intérêts perçus sur les comptes épargne (Livret A, plan épargne logement...) du bénéficiaire. Le montant de l'allocation fixé à 808 euros va donc baisser pour les personnes ayant un peu d'argent de côté. Justification avancée par Bercy : les autres minima (RSA et minimum vieillesse) étant calculés de la même façon, il n'y a pas de raison que l'AAH, dont bénéficie un million de personnes pour un coût de 8,5 milliards d'euros, échappe à la règle. L'Association des paralysés de France (APF) a lancé une pétition, qui a déjà recueilli plus de 20 000 signatures **Libération** pages 18 et 19.

SANTÉ

– « *Questions autour d'un produit soupçonné de faire perdre la vue.* » Le collyre Ala Octa, fabriqué par le laboratoire allemand Alamedics GmbH, est soupçonné d'avoir causé la perte de l'usage

d'un œil chez un Français qui avait subi une opération de la rétine, fin juillet. L'agence de sécurité du médicament (ANSM) a écarté hier soir un deuxième cas. Cette alerte intervient alors que 13 cas similaires ont déjà été recensés en Espagne par l'agence du médicament locale. Selon cette dernière, 28 autres patients ont subi de graves complications, allant de simples inflammations à une nécrose de la rétine ou une atrophie du nerf optique, entraînant dans tous les cas une diminution de l'acuité visuelle. **Le Parisien/Aujourd'hui** page 11.

ET AUSSI

● Que faire des données numériques des personnes décédées ? **Les Echos** page 10.

● Pour exonérer les retraités brutalement assujettis à la taxe d'habitation, l'Etat cherche une solution pérenne au-delà de 2015 et de 2016. **Les Echos** page 4.

Agenda

5 NOVEMBRE

Le rendez-vous annuel de l'assurance et des superviseurs, organisé par l'association XBRL-France. Thèmes abordés, à quelques semaines de l'entrée en vigueur de la directive Solvabilité 2 : le bilan de l'exercice préparatoire de la remise au format XBRL en 2015 et la vision des autorités sur les dernières étapes avant la mise en production.

Lieu : Paris.

Informations et inscriptions : [cliquer ici](#)

5 NOVEMBRE

Congrès Adréa mutuelle sur le thème « *Mondialisation et dynamique des inégalités* ».

Lieu : Nîmes.

Informations et inscriptions : françoise.richaud-tourneux@adreamutuelle.fr

6 NOVEMBRE

« Sécurité sociale, 70 ans après, un pacte de solidarité plein d'avenir ! », un colloque organisé par la Mutuelle familiale et le journal *L'Humanité* avec le soutien du Conseil économique, social et environnemental (Cese).

Lieu : Palais d'Iéna (Paris, 16^e).

Informations et inscriptions, [cliquer ici](#)

9 ET 10 NOVEMBRE

16^{es} Rencontres MutRé sur le thème « *Frontières de l'assurance mutualiste à l'horizon 2020* ».

Lieu : Marseille.

Informations et inscriptions

26 NOVEMBRE

La mutuelle Chorum organise un colloque sur le thème « *Risques psycho-sociaux dans l'ESS : comment obtenir des résultats durables ?* »

Lieu : Auditorium du Monde, Paris.

Informations et inscriptions : www.chorum-cides.fr

SVP FEDERAL
01.40.43.33.00
fsvp@mutualite.fr



Une réponse
à toutes vos
questions.



SVP fédéral
vous aide
dans vos questions
sur les métiers
de la Mutualité et vous
assiste dans l'utilisation
de **Mutweb**.

**Du lundi
au vendredi**
par mail :
fsvp@mutualite.fr
et par téléphone
de 14h à 17h30

SVP fédéral est dédié
aux groupements
et aux mutuelles
adhérents à la FNMF.

AFIM. 255, rue de Vaugirard. 75719 Paris cedex 15. Télécopie: 01 56 08 40 04. www.mutualite.fr. FNMF, organisme régi par le Code de la Mutualité. **Directeur de la publication:** François Rauch – **Coordination éditoriale:** Pascal Lelièvre – **Rédacteur en chef:** Jean-Michel Molins (3478) – **Rédactrice en chef adjointe:** Sabine Dreyfus (3361) – **Secrétaire de rédaction:** Marie-Laure Gros – **Rédacteurs:** Anne Baudeneau (6286), Paula Ferreira (3308), Frédéric Lavignette, Sophie Lecerf (3534), John Sutton – **Photographe:** Nathanaël Mergui (sauf crédits photos) – **Tél.:** composez le 01 40 43 suivi du numéro de poste – **Mél.:** prénom.nom@mutualite.fr **Relations presse:** Constance Baudry (3021), Christelle Cros (6326) – **Emission/réception:** Karine Vappereau. **Tél.:** 01 40 43 34 73. **Mél.:** karine.vappereau@mutualite.fr